



Ecole Nationale
des Travaux Publics de l'Etat

Direction de la Formation
Continue

courriel : dfc@entpe.fr



Objet : **Cycle « Constructions responsables »**

Affaire suivie par : Nicole PIQUEMAL, DFC – 04 72 04 70 16

Courriel : nicole.piquemal@entpe.fr

AVIS DE STAGE

OBJET

Face à des enjeux planétaires majeurs de dérèglement anthropique du climat et d'épuisement des ressources naturelles non renouvelables, les réponses s'appliquent en priorité au secteur bâtiment par le gisement d'économies qu'il représente.

S'adressant en priorité aux professionnels ayant une formation technique supérieure, ces journées offriront une vision détaillée de techniques qui, dans une conception bioclimatique de la construction ou de la réhabilitation, contribuent efficacement à la qualité du cadre bâti.

CIBLES

Ingénieurs, techniciens supérieurs expérimentés, architectes, programmistes, économistes de la construction, qu'ils soient services techniques des maîtres d'ouvrage publics ou privés, gestionnaires de patrimoine immobilier public ou privé, aménageurs, prescripteurs, bureaux d'études, constructeurs de maisons individuelles, promoteurs-constructeurs, responsables de travaux des entreprises du bâtiment.

DUREE ET DATES

3 jours par module

- Module 1 : La construction à l'heure du développement durable, **du 1 au 3 février 2010**
- Module 2 : Bâtiment et environnement, **du 23 au 25 mars 2010**
- Module 3 : Quelle performance énergétique pour les bâtiments ? **du 4 au 6 mai 2010**
- Module 4 : Confort et santé dans le cadre bâti, **du 8 au 10 juin 2010**
- Module 5 : Techniques passives et hybrides, **du 14 au 16 septembre 2010**
- Module 6 : Gestion de patrimoine et réhabilitation, **du 19 au 21 octobre 2010**

Rue Maurice Audin
69518 Vaulx-en-Velin Cedex
téléphone : +33 (0)4 72 04 70 70
télécopie : +33 (0)4 72 04 62 54
<http://www.entpe.fr>

- Module 7 : Réglementations thermiques, entre performances et exigences, **du 30 novembre au 2 décembre 2010**
- Module 8 : L'opération de construction durable, **en 2011**
- Module 9 : Le développement durable appliqué à la construction, **en 2011**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de ce cycle est de savoir intégrer les exigences du développement durable dans le cadre de projets de constructions ou de réhabilitation

CONTENUS DE LA FORMATION

Module 1 : La construction à l'heure du développement durable

Savoir qualifier un projet de construction ou de réhabilitation au regard du développement durable

- Le développement durable, concept, enjeux et indicateurs
- Le contenu environnemental des matériaux
- L'énergie grise
- La bilan carbone
- L'empreinte écologique
- L'analyse du cycle de vie
- Les apports de la démarche HQE
- Les labels et certifications de la construction.

Module 2 : Bâtiment et environnement

Par la compréhension des interactions systémiques, savoir intégrer un projet de construction ou de réhabilitation dans son environnement urbain ou naturel

- Le climat et le milieu urbain
- L'ambiance urbaine
- Les transports et l'espace urbain
- Visite d'un milieu urbain
- Fonctionnement du bâtiment en milieu urbain
- Eco-quartier et ville durable

Module 3 : Quelle performance énergétique pour les bâtiments ?

Comprendre le comportement thermique d'un bâtiment pour en optimiser la performance énergétique

- Phénomènes de transferts et climatologie
- Production d'énergie renouvelable
- Modélisation thermo-aéraulique simplifiée et détaillée
- Bilan énergétique (neuf et existant)
- Optimisation énergétique (neuf et existant)

Module 4 : Confort et santé dans le cadre bâti

Savoir apprécier les impacts du cadre bâti sur le confort et la santé des occupants pour offrir des conditions intérieures satisfaisantes

- Notions de confort et approche systémique du confort
- Confort thermique et santé
- Qualité de l'air et santé
- Acoustique et gêne sonore
- Lumière et santé
- Rayonnements électromagnétiques et santé
- Bâtiment et santé

Module 5 : Techniques passives et hybrides

Comprendre comment les techniques passives et hybrides contribuent à la performance globale du bâtiment

- Matériaux et composants
- Energie et confort
- Confort et gestion
- Les techniques en expérimentation
- Les techniques en démonstration
- Le bâtiment dans son environnement.

Module 6 : Gestion de patrimoine et réhabilitation

Savoir définir et mettre en place une stratégie de maintenance et d'amélioration d'un parc immobilier

- Les méthodes et outils de gestion de patrimoine immobilier
- La méthodologie des diagnostics
- Les méthodes et outils de réhabilitation et de rénovation

Module 7 : Réglementations thermiques, entre performances et exigences

Connaître les réglementations thermiques pour comprendre leurs impacts sur la conception et la performance des bâtiments

- Les évolutions réglementaires dans le neuf et l'existant
- Les réglementations thermiques
- Les méthodes et outils de calcul réglementaire

Module 8 : L'opération de construction durable

Savoir intégrer les principes du développement durable dans les différentes phases d'une opération de construction ou de réhabilitation

- La construction durable, son processus et les phases de son cycle de vie
- Le développement durable dans la programmation d'un bâtiment
- La conduite d'une opération de construction durable

Module 9 : Le développement durable appliqué à la construction

Savoir évaluer la performance économique et sociale d'un projet de construction durable

- Approche économique de la construction durable
- Aspects sociaux, éthiques, juridiques
- Exemplarité de l'Etat

Pour plus d'informations, consulter www.entpe.fr/Cres

INTERVENANTS

De profil et d'origine variés (ingénieurs, architectes, chercheurs), les spécialistes et experts

intervenant durant ces journées feront partager leurs expériences et présenteront des approches diversifiées de cette thématique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le cycle correspondant à l'ensemble des 9 modules et forme un ensemble cohérent de formation. Aussi, il est vivement conseillé de participer à l'ensemble du cycle.

Les demandes d'inscriptions devront être impérativement retournées **avant le 8 janvier 2010 pour le module 1** - au moyen du bulletin d'inscription - à l'ENTPE qui vous informera en retour de celles retenues.

Le tarif est de **1350 € exonérés de TVA** par module de 3 jours de formation (y compris pour les stagiaires du MEEDDM).

Les frais de stage s'entendent repas inclus mais hors frais de déplacement, repas et hébergement.

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

12

Le Directeur de la Formation Continue,

François VICTOR

BULLETIN D'INSCRIPTION



Direction de la Formation
Continue

courriel : dfe@entpe.fr

LA FORMATION

INTITULÉ DE LA FORMATION

Cycle « Constructions responsables »

DATE : **cocher les modules concernés par l'inscription**

- Module 1 du **1 au 3 février 2010**
- Module 2 du **23 au 25 mars 2010**
- Module 3 du **4 au 6 mai 2010**
- Module 4 du **8 au 10 juin 2010**
- Module 5 du **14 au 16 septembre 2010**
- Module 6 du **10 au 21 octobre 2010**
- Module 7 du **30 novembre au 2 décembre 2010**
- Module 8 en **2011**
- Module 9 en **2011**

à l'ENTPE - VAULX-en-VELIN –

TARIF : **1350 €** exonérés de TVA (repas de midi inclus, hors frais de déplacement et d'hébergement), **par module de 3 jours**

ENTREPRISE / EMPLOYEUR DU STAGIAIRE

RAISON SOCIALE :

Service :

NOM du responsable :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

STAGIAIRE

(pour vous joindre directement)

Civilité M. Mme Mlle

NOM :

Prénom :

Fonction / Intitulé du poste :	Service :
Adresse :	
Téléphone :	Fax :
Adresse électronique :	
Ancienneté dans le poste :	Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

FACTURATION

(si demande de prise en charge auprès d'un organisme collecteur merci de l'indiquer)

RAISON SOCIALE :	
Service :	Personne responsable du dossier :
N° SIRET :	
Adresse :	
Téléphone :	Fax :
Adresse électronique :	

DOMAINES D'INTERVENTION (MOP, MOE, CONSEILS... à préciser merci)

--

VOS ATTENTES

--

SIGNATURES

Partie STAGIAIRE	Partie EMPLOYEUR
<i>Je m'engage à suivre l'intégralité du stage pour lequel je sollicite la présente inscription</i>	NOM : Fonction du Chef de Service / Responsable :
Date : Signature :	Date : Signature :

Visa du responsable formation :

adresse électronique de la cellule formation :

<p>A retourner avant le 8 janvier 2010 à ENTPE Nicole PIQUEMAL Rue Maurice Audin 69518 - VAULX-en-VELIN Cédex</p> <p>Tel : 04.72.04.70.16 Télécopie 04.72.04.72.65</p>

Conditions Générales



Ecole Nationale
des Travaux Publics de l'Etat

Direction de la Formation
Continue

courriel : dfc@entpe.fr

Inscription

Les personnes désirant participer à ce stage de formation sont invitées à remplir ce bulletin d'inscription et à l'adresser, accompagné du chèque (ou du bon de commande) correspondant à :

ENTPE

Direction de la Formation Continue

Rue Maurice Audin

69518 - Vaulx-en-Velin Cedex

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le stagiaire reçoit :

- une confirmation d'inscription accompagnée des informations sur les conditions de déroulement de la formation (lieu, transport, accueil, liste d'hôtels...)
- une facture valant convention bilatérale qui permet à l'entreprise de déduire de la taxe de formation les droits d'inscription au stage (pour les entreprises du secteur privé).

Obligations respectives

L'ENTPE ne pourra pas être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'évènements indépendants de sa volonté, en particulier de l'annulation de l'opération suite à l'insuffisance du nombre d'inscriptions.

L'ENTPE attire l'attention du stagiaire sur la nécessité de prendre connaissance des objectifs de l'action de formation avant de s'inscrire.

Le programme peut faire l'objet de modifications. Dans ce cas, l'ENTPE en informera le stagiaire et la dernière version sera communiquée le jour du stage.

Par ailleurs, il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription de façon à ce que l'ENTPE s'assure de l'accessibilité des lieux de formation.

Modalités de paiement

Le règlement de la prestation s'effectue à l'inscription par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ENTPE ou par virement bancaire au Trésor Public.

Références Bancaires :

Trésor Public

Code de Banque : 10071 - Code Guichet : 69000

N° de Compte : 00001004337 - Clé RIB : 51

Identifiant international : FR76 1007 1690 0000 0010 0433 751
BDFEFRPPXXX

Obligations du stagiaire

Toute annulation devra être signalée par écrit à la Direction de la Formation Continue de l'ENTPE (dfc@entpe.fr).

Pour toute annulation effectuée dans un délai inférieur à deux semaines avant le début de la formation, 50% des droits d'inscription resteront acquis à l'ENTPE.

En cas d'absence ou d'annulation reçue après l'ouverture de la formation, la totalité des droits d'inscription restera due.

N° déclaration en préfecture Rhône-Alpes : 82 69 09 820 69

N° de SIRET : 130 002 884 00018 Code APE : 803 Z

<http://www.entpe.fr>